

## Nouveaux Cahiers du socialisme



### Valleyfield 1946

Andrée Lévesque et Pierre LaGrenade

Numéro 22, automne 2019

Valleyfield, mémoires et résistances

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91537ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

#### ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Lévesque, A. & LaGrenade, P. (2019). Valleyfield 1946. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (22), 118–126.

## Valleyfield 1946

Andrée Lévesque et Pierre LaGrenade<sup>1</sup>

*Historienne et animateur de la coalition COTON 46 à Salaberry-de-Valleyfield*

Pour la classe ouvrière au Québec, 1946 est une année exceptionnelle, alors que le capitalisme nord-américain tente un retour à la normale après cinq années de guerre. La guerre froide pointe à l'horizon, les États-Unis, à peine sortis du conflit avec l'Allemagne nazie, décidant de confronter l'Union soviétique. En Angleterre, le premier ministre conservateur Winston Churchill affirme qu'un rideau de fer s'est abattu sur l'Europe la divisant en zones, communiste à l'est et « libre » à l'ouest, et qu'il appartient aux pays capitalistes d'aider à « libérer » l'Europe. Au Canada, ce tournant belliqueux prend forme au sein du gouvernement. Des militantes et des militants de gauche et des syndicalistes sont suspectés d'être « à la solde » de l'URSS. Plusieurs sont arrêtés à la suite d'une affaire d'« espionnage » qui donnera lieu à des accusations, des emprisonnements et des vies brisées, même si la plupart des personnes « accusées » seront finalement disculpées.

### Vague de luttes

Pendant que la répression s'accroît, les travailleuses et les travailleurs ne se laissent pas impressionner. Ainsi en 1946, 226 conflits de travail éclatent un peu partout, atteignant un sommet inégalé depuis les grandes grèves de 1919. Travailleurs de l'acier à Hamilton et en Nouvelle-Écosse, ceux du caoutchouc à Kitchener et Toronto, bûcherons de la Colombie-Britannique, marins des grands ports, mineurs de Noranda, travailleuses et travailleurs du textile à Montréal et à Valleyfield, toutes et tous cherchent à consolider les gains acquis pendant la guerre, le taux de syndicalisation

<sup>1</sup> Andrée Lévesque a dirigé l'ouvrage collectif *Madeleine Parent. Militante*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003. Pierre LaGrenade est un militant communautaire et syndical de Valleyfield, également initiateur de COTON 46.

ayant plus que doublé durant cette période. En effet, pendant le conflit, les syndicats ont accepté de participer à l'effort de guerre, quitte à faire des sacrifices, mais en même temps, ils ont réclamé de meilleures conditions de travail. Devant la hausse du coût de la vie engendrée par la guerre et tenant compte que les employeurs engrangeaient d'énormes profits provenant de leurs contrats avec l'État fédéral, les travailleuses et les travailleurs ont exigé des augmentations de salaire en conséquence et réclamé la reconnaissance des syndicats en dépit de l'opposition déterminée des employeurs<sup>2</sup>.

## **Poussée syndicale**

Forts de ces gains, les syndicats sont décidés à aller plus loin à la sortie de la guerre. Au Québec, vingt-cinq pour cent de la main-d'œuvre industrielle, soit 16 000 travailleuses et travailleurs, font la grève en 1946, dans les mines de l'Abitibi, la métallurgie, les brasseries, la confection de vêtements et particulièrement dans le textile. Vingt-sept pour cent des travailleurs sont syndiqués, surtout dans les syndicats affiliés à l'American Federation of Labor (AFL) et au Congress of Industrial Unions (CIO), deux grandes fédérations étatsuniennes bien implantées dans le secteur industriel à la fois canadien et américain, où l'influence de la gauche est importante. Même au sein de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), l'ancêtre de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), une vague de militantisme prend forme. Dans l'industrie du textile, les conditions sont particulièrement mauvaises. Les employeurs rejettent les revendications de ces travailleuses et travailleurs pour de meilleurs salaires, des pensions et une semaine de travail de 40 heures. Dans ce secteur, les entreprises refusent de reconnaître les syndicats. De plus, elles exigent l'augmentation des cadences et le travail à la pièce.

## **Confrontation**

Depuis le début du vingtième siècle, l'industrie du textile a occupé une place prépondérante dans l'économie du Québec et, après la guerre, elle comptera pour plus de 8 % de la valeur de la production manufacturière de la province. Les dirigeants des grandes entreprises côtoient le pouvoir politique. Ils appuient le Parti conservateur à Ottawa et l'Union nationale au Québec. La Dominion Textile, le plus grand employeur au Québec et dans la ville de Valleyfield, figure parmi ces entreprises qui paient les plus bas salaires. En 1937, une commission gouvernementale a pour mandat d'enquêter sur l'industrie du textile. Elle révèle des conditions de travail particulièrement accablantes : des semaines de 55 à 60 heures (10 heures par jour, 6 jours par semaine), le vacarme des machines, l'insalubrité, notamment en ce qui a trait à la chaleur, à la

---

2 Voir Desmond Morton avec Terry Copp, *Working People. An Illustrated History of Canadian Labour*, Ottawa, Deneau & Greenburg, 1980.

poussière et à l'humidité des ateliers, le tout accentué par une aération déficiente. Les femmes constituent la moitié de la main d'œuvre. À travail égal, elles n'obtiennent que 50 % du salaire des hommes, et les enfants, quant à eux, ont un salaire encore plus famélique.

Pendant plusieurs années, les syndicats tentent de s'implanter dans les six usines de la Dominion Textile à Montréal et à Valleyfield, où est située la première et la plus importante filature de coton au Canada. En 1937, 10 000 syndiqué-e-s de la CTCC provenant de huit usines de textile font la grève pour obtenir une réduction de la semaine de travail à 48 heures et pour l'augmentation des salaires. Les femmes gagnent alors de 12 à 16 dollars par semaine alors que les hommes gagnent en moyenne 22,62 dollars. Les femmes accomplissent des tâches souvent payées à la pièce, les hommes gagnent un salaire horaire fixe. Loin de la moyenne nationale, la semaine de travail atteint 55 et même 60 heures. Durant le conflit mondial, grâce aux contrats liés à la guerre et parce qu'une partie des travailleurs avait été enrôlée dans les forces armées, il y a pénurie de main-d'œuvre, celle-ci se trouve avantagée. Un organisateur syndical et une organisatrice syndicale hors de l'ordinaire jouent un rôle important dans la lutte pour la syndicalisation. Il s'agit de Kent Rowley, dépêché sur les lieux en 1942 et, plus tard, de Madeleine Parent qui viendra le seconder pour implanter le local 164 des Ouvriers unis des textiles d'Amérique (OUTA), affilié au Congrès du travail du Canada dont Rowley est le directeur canadien<sup>3</sup>.

Après la guerre, la compagnie multiplie les embûches pour ne pas avoir à reconnaître le syndicat<sup>4</sup>. Les conditions de travail sont de nouveau sous juridiction provinciale, et les employeurs peuvent compter sur l'appui du gouvernement de l'Union nationale réélu depuis 1944. Pour leur part, les travailleuses et les travailleurs veulent conserver leurs acquis et améliorer leurs conditions de travail qui demeurent déplorables. La semaine de travail pouvant souvent atteindre 65 heures, on demande la semaine de 40 heures. Ils et elles réclament une augmentation de 25 % du salaire horaire et dénoncent le travail à la pièce, la cadence accélérée, l'humidité et la chaleur excessive, celle-ci pouvant s'élever à 35 °C. Et surtout, on réclame la reconnaissance du syndicat. Le 1<sup>er</sup> juin 1946, la grève éclate. Le ministère du Travail refuse toujours

3 L'OUTA n'était pas le premier syndicat à recruter à Valleyfield. En 1906, les fileuses et les fileurs adhéraient à la Fédération canadienne des travailleurs du textile. En 1937, ils se joignent à la CTCC et organisaient une grève dont les gains furent abolis au bout de cinq mois. En 1942, ils s'affilient à l'OUTA. Claude Larivière, *Histoire des travailleurs de Beauharnois et Valleyfield*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1974, p. 31-32.

4 Durant la guerre, le gouvernement fédéral a voté l'Arrêté en conseil 1003 obligeant les employeurs à négocier une convention collective avec le syndicat accrédité. Après la guerre, les syndicats retournent sous juridiction provinciale alors que le gouvernement de l'Union nationale, ouvertement antisindical, reprend le pouvoir. Concernant les obstacles dressés par la compagnie contre le syndicat, voir Denyse Baillargeon, « Les grèves du textile au Québec: 1946, 1947, 1952 », dans Andrée Lévesque (dir.), *Madeleine Parent. Militante*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, p. 49.

de reconnaître le syndicat (une section locale de l'OUTA) de Valleyfield et Antonio Barrette, alors ministre du Travail, déclare la grève illégale et émet une injonction contre les 3000 grévistes.



*Madeleine Parent (1918-2012)*



*Kent Rowley (1917-1978)*

*Le Devoir et Collection Madeleine Parent et Kent Rowley,  
MUSO - Musée de société des Deux-Rives, Salaberry-de-Valleyfield*

À Montréal, la Montreal Cotton accepte de négocier et le conflit est résolu avec des augmentations de salaire et la semaine de 40 heures. Les grévistes montréalais retournent au travail tandis qu'à Valleyfield le conflit s'embourbe et la compagnie reste déterminée à briser la grève. Les importantes installations à Valleyfield constituaient alors le château fort de la compagnie et lui permettaient d'exercer un contrôle significatif sur la ville. Avec le soutien du gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis et du clergé local, il n'était pas question pour l'entreprise de reconnaître le syndicat et de négocier une convention collective. La compagnie s'en prend particulièrement aux organisateurs Rowley et Parent. Dans la foulée du climat de l'époque, les autorités ne tardent pas à parler d'une grève communiste, accusant les deux organisateurs d'être membres du Parti communiste. Madeleine Parent serait même une espionne soviétique. La compagnie n'entend pas négocier avec ces « bolchéviques ». Du côté du clergé, les curés, dans leur sermon du dimanche, exhortent les fidèles à renoncer à la grève et à se prémunir contre les discours du « diable en jupon » qu'est Madeleine Parent.

On fait appel à police provinciale pour protéger la propriété de la compagnie. La police ne montrera toutefois pas le même zèle pour assurer la protection du local syndical saccagé par des manifestants antisyndicaux envoyés par l'évêque catholique.

Le maire par contre est plutôt sympathique aux grévistes. La police municipale quant à elle refuse de suivre la police provinciale. Une grande partie de la population travaille à l'usine et plusieurs familles comptent au moins une personne à l'emploi de la filature. Outre la Dominion Textile, les adversaires les plus résolus de la grève sont le clergé et les deux journaux locaux qui s'en prennent aux grévistes et surtout à leur organisatrice Madeleine Parent. Tactiques de dissuasion, intimidation de la part de la compagnie, menaces de perte d'emploi affectent des membres dans toutes les familles de la ville.

Dans l'industrie du textile, où l'économie familiale dépend souvent du salaire de plus d'une personne, perdre son travail affecte l'ensemble de la famille. Peu de secteurs industriels emploient autant de femmes que les filatures et la présence des femmes, de même que celle des enfants, caractérise la grève de Valleyfield<sup>5</sup>. Comme Madeleine Parent l'a si bien dit : « Pour les grévistes, mais aussi pour les femmes des grévistes, c'était leur combat tout autant que celui de leur mari, elles faisaient partie de tout ce mouvement d'une façon très directe ». Reconnaisant cette réalité, Madeleine Parent met en place l'organisation des « Dames auxiliaires » qui regroupe les femmes et les mères des grévistes. Celles-ci s'occupaient de la cantine des grévistes et négociaient avec les commerçants et les propriétaires des logements des grévistes. Le dimanche soir en face du local des grévistes, le syndicat organisait une assemblée publique où on informait l'ensemble de la population de la tournure des événements.



Collection Madeleine Parent et Kent Rowley,  
MUSO - Musée de société des Deux-Rives, Salaberry-de-Valleyfield

5 Lucie Bettez, « Cent jours dans la vie des Campivallensiennes. La grève de 1946 à Salaberry-de-Valleyfield », *Labour/Le Travail*, LXII, automne 2008, p. 41.

Le 13 août, après plus de deux mois de grève, la compagnie de concert avec le clergé qui, ce matin-là, avait réuni des convois de briseurs de grève en provenance de chacune des églises de Valleyfield, regroupe 400 briseurs de grève pour remettre les machines en fonction. La nouvelle circule rapidement et le mot d'ordre est lancé de se rendre aux portes de l'usine pour midi. Une foule estimée à 5000 personnes, incluant plusieurs femmes et enfants, bloque la sortie de l'usine et répond aux gaz lacrymogènes utilisés par la police avec des roches, des tomates, des œufs pourris. Devant l'ampleur de la foule rassemblée, le chef de la police provinciale finit par hisser un drapeau blanc. Kent Rowley, accompagné par Léa Duval qui est la représentante des Dames auxiliaires, négocie la sortie des briseurs de grève en garantissant leur sécurité, à condition qu'ils ne reviennent pas à l'usine.



*Collection Madeleine Parent et Kent Rowley,  
MUSO – Musée de société des Deux-Rives, Salaberry-de-Valleyfield*



*Collection Murielle Halley,  
MUSO – Musée de société des Deux-Rives, Salaberry-de-Valleyfield*

Après l'arrestation du chef syndical Azelus Beaucage et de l'organisateur Kent Rowley, Madeleine Parent, secrétaire-organisatrice du syndicat, prend la relève. Pour la première fois, elle fait preuve de ses talents de négociatrice. Elle négocie pour obtenir que les travailleuses et les travailleurs de Valleyfield obtiennent les mêmes gains que leurs collègues des usines montréalaises. La compagnie et le ministre du Travail mettent cependant une condition à la signature de cette convention. Ainsi, après le retour au travail, un vote devra être tenu pour que les employés-e-s décident de leur allégeance syndicale, optant soit pour un syndicat de boutique mis en place par la compagnie, soit pour l'OUTA. Le syndicat, tout à fait certain de l'adhésion de ses membres, accepte cette condition. Le 6 septembre, Madeleine Parent négocie les règles du scrutin, et c'est dans une proportion des deux tiers qu'on choisit l'adhésion à l'OUTA. Outre la reconnaissance du syndicat, les ouvrières et les ouvriers ont gagné une augmentation de cinq cents de l'heure, des primes pour le travail de nuit et le travail supplémentaire, une semaine de vacances payées, la retenue syndicale (formule Rand), une procédure de griefs de même qu'une clause d'ancienneté. Cette dernière clause est particulièrement importante pour les femmes qui, pour avoir accès à des postes moins pénibles, devaient souvent répondre aux avances et agressions des contremaîtres.

### Madeleine Parent témoigne

Pour comprendre le sens de la victoire des travailleurs et travailleuses à Valleyfield dans la grève de 1946, il faut songer un peu aux conditions dans le moulin de coton avant que le syndicat, ce qu'on appelle l'union internationale, arrive dans la ville. En ce temps-là, le salaire était très bas, les heures étaient très longues, mais aussi les conditions étaient telles que les travailleurs et travailleuses n'avaient pas voix au chapitre. Parfois, on les appelait les « *mill hands* », des mains, et on ne s'attendait pas à ce qu'ils disent ce qu'ils avaient sur le cœur, à ce qu'ils parlent de leurs conditions, à ce qu'ils critiquent ou à ce qu'ils proposent des choses. On voulait simplement qu'ils suivent les ordres. La plupart des grands contremaîtres étaient anglophones, il y avait des aides-contremaîtres qui avaient très peu de pouvoir, eux parlaient français, mais n'étaient pas en position de prendre des décisions. Ce qui veut dire que, quand l'entreprise augmentait la vitesse des machines ou augmentait l'humidité d'une pièce pour que les fils cassent moins, quand elle faisait d'autres changements qui faisaient du tort à la santé ou au confort des travailleurs et des travailleuses, on ne voulait pas les entendre, il fallait qu'ils passent par là.

Coton 46, *Victoire syndicale importante dans l'histoire de Valleyfield*, 1993,  
<[www.youtube.com/watch?v=Sj80\\_e5sYyk](http://www.youtube.com/watch?v=Sj80_e5sYyk)>.

Il nous a fallu affronter tout *l'establishment* : le capital canadien-anglais (La Dominion Textile, la Banque de Montréal), le gouvernement sans merci de Maurice Duplessis, l'opposition de l'Église, la police, les chambres de commerce, en un mot, toute la classe dirigeante. Nous avons relevé le défi et leur avons lancé le gant en pleine figure. Les travailleurs étaient prêts. Ils n'attendaient que cela.

Ken Rowley<sup>6</sup>

Les grévistes ont eu raison de se réjouir et ils, surtout elles, voueront une reconnaissance indéfectible à Madeleine Parent<sup>7</sup>. En plus des gains matériels, les femmes et les hommes du « moulin à coton » de Valleyfield auront acquis une conscience syndicale et une expérience des luttes qui perdureront. À partir de ce moment, la compagnie a définitivement perdu le contrôle qu'elle exerçait sur la ville et, tout catholiques qu'ils soient, les travailleuses et les travailleurs ont compris que ce n'étaient pas aux curés de leur dire comment se comporter à l'usine.

Ainsi, Madeleine Parent a pu conclure que la grève de 1946 à Valleyfield avait été un des premiers coups de clairon de la Révolution tranquille.

### **C'était une grande dame**

Alors que ma mère n'avait que 10 ans, mon grand-père lui demanda d'aller travailler à la « factrie » de coton pour permettre que ses frères et sœurs « puissent manger ». C'était en 1910.

Ma mère s'est mariée en 1927, après 17 ans de travail et d'exploitation dans une usine dont on disait qu'elle faisait vivre la ville. Elle m'a raconté bien des choses comme, par exemple, que certains jours, le *boss* cachait les enfants derrière une toile, car des « messieurs aux souliers noirs très propres » visitaient l'usine, le travail des enfants de moins de 15 ans étant interdit par la loi. Nous étions pauvres mais pas misérables, car mon père, après avoir travaillé « pour la Ville » fut engagé par la Dominion Textile, travail d'esclave très mal payé.

6 Rick Salutin, *Kent Rowley. Une vie pour le mouvement ouvrier*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1982, p. 51.

7 L'année suivante, en 1947, Madeleine Parent et Kent Rowley sont accusés de « conspiration séditeuse » par le gouvernement de Duplessis à la suite d'une autre grève dans le textile à Lachute où les grévistes sont violentés par la police, les syndicalistes harcelés, et la grève finalement cassée. Parent et Rowley seront par la suite exclus de l'OUTA par les dirigeants syndicaux qui pourchassent les « rouges » sur fond de maccarthysme aux États-Unis et de l'atmosphère anticommuniste au Québec et au Canada. Plus tard, en 1954, après d'interminables démarches judiciaires, Parent et Rowley s'exilent en Ontario. Source: Denyse Baillargeon, « La grève de Lachute (1947) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 2, septembre 1983.

Quand la grève fut déclarée à la Dominion Textile en 1946, j'allais régulièrement au parc Salaberry écouter les discours enflammés des dirigeants du syndicat. Quand une jeune femme de 27 ou 28 ans prenait la parole, elle m'électrisait. Elle faisait remonter du fond de moi-même toutes les horreurs de mon enfance, de ma pauvre ville et de « l'usine de coton qui nous avait nourris ». J'avais beau dire à mes confrères du collège et à mes parents et amis : « Venez l'écouter, elle dit la vérité ». On me répondait qu'elle était révoltée, que le curé l'avait dit et qu'elle était communiste. Je me suis renseignée auprès des autorités du collège pour savoir ce qu'était le communisme. Ils ne le savaient pas, mais ils étaient contre. Je retournais régulièrement écouter ses discours ; communiste ou pas, elle avait raison.

Puis, avec le temps, la panique s'est emparée de la bourgeoisie... « Qu'est-ce que le monde allait manger » ... Les patrons, petits et gros, se sont organisés. Les hautes autorités de nos basses institutions, certains collègues, certaines écoles et quelques paroisses de la ville ont commencé à se mobiliser.

Quant à moi, désespéré, je ne m'étais jamais senti aussi seul. Ce soir-là, j'étais allé à la pêche au doré sur le lac Saint-François. Mais comment rester solidaire, seul et silencieux dans un rapport de force aussi inégal ? J'ai alors saisi le journal hebdomadaire de ma ville, *Le Progrès de Valleyfield*, j'ai découpé la photo de Madeleine Parent, je l'ai mise dans mon porte-monnaie et je l'ai gardée là pendant cinq ans. C'était ma conscience critique dans ce monde aliéné – expression que je ne connaissais pas alors. Par exemple, quand des personnes importantes s'exprimaient sur quelque chose, je me tournais vers la photo et demandait à Madeleine ce qu'elle en pensait. Je me suis trouvé ainsi, très souvent, en opposition avec les gens en place, entre autres, avec mon ancien curé, le futur cardinal Paul-Émile Léger.

Beaucoup plus tard, un soir que je soupais chez Madeleine avec deux amis, je lui racontai l'histoire de ma photo, de sa photo, stratégie d'un jeune adolescent pour survivre consciemment. Elle m'a répondu, très émue, que ça l'avait beaucoup touchée.

Merci Madeleine, grande dame du mouvement ouvrier, de t'être battue pour ma petite ville.

Jean Ménard, prêtre et ancien missionnaire

*Témoignage lors d'une cérémonie pour le décès de Madeleine Parent, 2012*